

Ateliers territoriaux « Jeunes des quartiers prioritaires et programmes de mobilité européenne, parlons-en ! »

Restitution des travaux en groupes

Novembre 2022

Avant-propos

En 2021, avec le soutien de **la Dreets** (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) et de **la Drajes** (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), **Labo Cités**, centre de ressources politique de la ville en Auvergne-Rhône-Alpes, a réalisé un **recueil d'expériences réunissant onze actions de mobilité européenne ou internationale en lien avec la politique de la ville dans la région Auvergne-Rhône-Alpes**. Ce recueil est téléchargeable sur le site internet de Labo Cités¹.

En 2022, nous avons poursuivi ce travail de sensibilisation et d'acculturation en organisant **quatre ateliers territoriaux en région afin d'inciter les acteurs de la politique de la ville à construire des projets de mobilité** en lien avec les jeunes de leurs territoires. Le premier atelier s'est tenu à **Clermont-Ferrand le 16 mai**, le deuxième à **Saint-Étienne le 30 mai**, le suivant à **Pont de Claix le 17 juin** et le dernier s'est déroulé à **Lyon le 21 juin**.

Ces ateliers ont été **labellisés « Année européenne de la jeunesse »** par la Commission européenne².

Le nombre de professionnels présents à l'ensemble des ateliers s'élève à 81 : 65 participants et 16 animateurs/intervenants. Parmi les structures représentées, il peut être noté la présence de 16 **collectivités territoriales** (commune ou EPCI), 7 **structures d'éducation populaire** (MJC, centres sociaux, fédérations), 4 **structures de prévention spécialisée**, 3 **missions locales** (ainsi que l'Amilaura³), des **cités éducatives** et des **agents de l'État** local ou national (DDETS, Pôle Emploi, Djepva).

¹ www.labo-cites.org.

² La présidente de la Commission européenne a proposé, dans son discours sur l'état de l'Union du 15 septembre 2021, de faire de 2022 l'année européenne de la jeunesse (AEJ). Cette année vise à renforcer les efforts de l'Union européenne, des États membres et des autorités régionales et locales pour soutenir les jeunes et collaborer avec eux dans le contexte de la sortie de la pandémie de Covid19.

³ Association régionale des missions locales d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Chaque atelier a donné lieu à des travaux en groupes afin de **recueillir les besoins des participants** en termes d'appui et d'accompagnement au montage de projets de mobilité. Ceux-ci étaient invités à **exprimer leurs envies, leurs besoins, leurs craintes et leurs solutions** concernant la mobilité européenne et internationale des jeunes issus des quartiers prioritaires. Le présent document synthétise les échanges issus de ces groupes. Nous avons opéré des regroupements quand les propositions étaient similaires. Par ailleurs, certains besoins ou envies peuvent être interprétés comme des solutions et vice-versa. Pour plus de lisibilité, nous avons donc regroupé les idées pour qu'elles apparaissent dans une seule catégorie.



Les envies

Les professionnels présents sont très motivés pour monter des projets de mobilité. Une de leurs motivations principales est d'**ouvrir les jeunes à d'autres cultures**, d'autres pays, d'autres modes de vie. Ils ont précisé leurs envies en indiquant des thématiques possibles de travail, des idées de destinations, des types de public à cibler (catégories de personnes, tranches d'âge).

Ils ont aussi à cœur de **sensibiliser les jeunes les plus éloignés, leurs familles mais aussi les professionnels** à la mobilité européenne et internationale pour la « désacraliser », montrer qu'elle est accessible à tous et qu'elle apporte de nombreuses compétences (formelles et informelles) aux bénéficiaires.

Les participants souhaitent comprendre et décrypter les raisons pour lesquelles les jeunes ont envie, ou pas, de s'engager dans un projet de mobilité, afin de **partir de leurs désirs** sans leur proposer un projet déjà ficelé.



Les besoins

Les professionnels pointent l'impérieuse nécessité de **convaincre du bien-fondé des projets de mobilité** qui peuvent, de prime abord, paraître éloignés des préoccupations des jeunes des quartiers populaires : il faut convaincre en premier lieu les jeunes, leurs parents mais aussi souvent les collègues et les décideurs (direction et conseil d'administration ou élu(s) selon l'employeur). Pour ce faire, ils demandent, entre autres, à disposer de supports de communication simples et attrayants, différenciés selon les interlocuteurs (visuels, supports, formats, canaux de diffusion).

Il est indispensable pour eux de connaître davantage les tenants et les aboutissants d'un projet de mobilité. Ils ne souhaitent pas se lancer « seuls » et expriment très majoritairement le **besoin d'accompagnement au montage, au dépôt et au suivi de projet**. Certains évoquent le besoin d'une simple sensibilisation aux dispositifs existants mais la très grande majorité souhaite une formation plus approfondie.

Par ailleurs, il est nécessaire, selon eux, de savoir **identifier et de bien connaître, au local mais aussi à l'international, les structures ressources** ainsi que les potentiels partenaires d'un projet de mobilité afin de partager, le moment venu, la même vision et les mêmes envies d'action. Créer les conditions de la rencontre entre ces différents acteurs paraît essentiel, via des mises en réseau, des réunions d'échanges... Les professionnels ont besoin de moyens pour s'engager dans le montage d'un projet de mobilité : premièrement, des **moyens humains**, c'est-à-dire le plus souvent pouvoir dégager du temps pour s'y consacrer (voire de disposer d'une personne dédiée au projet), mais aussi des **moyens financiers** pour le transport, l'hébergement et toutes les activités liées au projet.

Les craintes

La principale crainte remontée par les participants est la difficulté à **maintenir la mobilisation des jeunes sur la durée**. En effet, il y a souvent un laps de temps assez long entre le moment où le projet est préparé (réunions en amont, dépôt du dossier de subvention le cas échéant, préparation au départ...) et le moment où le projet se concrétise (quand les jeunes partent en mobilité). Il arrive aussi parfois qu'une réponse négative à une demande de financement stoppe complètement le projet et les professionnels craignent la gestion de la déception des jeunes qui se sont engagés pour préparer un projet qui ne sera finalement pas mené à terme.

La crainte d'une **charge administrative trop lourde** pour gérer le projet, notamment pour les petites structures, est évoquée à de très nombreuses reprises.

Concernant les jeunes, les professionnels identifient plusieurs freins : ceux que les jeunes « s'imposent » (l'**autocensure** par exemple) et ceux qui sont liés à leur situation personnelle et/ou géographique (des **parents inquiets** qui ne veulent pas laisser leur enfant partir, des **difficultés à sortir du quartier** donc encore plus à sortir du pays, la **barrière de la langue**, le manque de temps).


Plusieurs participants, notamment dans le secteur de la prévention spécialisée, ont indiqué que le **droit du travail** freine parfois l'organisation d'un projet de mobilité. En effet, le cadre légal du nombre d'heures de travail par jour et par semaine est strict et ne correspond pas aux besoins lors d'un séjour d'encadrement de jeunes à l'international.

Les solutions

► Concernant les jeunes

Les professionnels plébiscitent l'organisation de **temps d'échanges entre des jeunes** qui n'ont pas encore vécu de mobilité et ceux ayant déjà participé à une action de mobilité. Le format interactif et ludique est plébiscité pour donner envie aux jeunes mais aussi à leurs parents.

Ils suggèrent également de commencer par **travailler la mobilité en France** : soit en accueillant des jeunes internationaux au cœur d'un quartier prioritaire, soit en organisant une mobilité en France qui serait une première étape avant d'envisager un séjour à l'international.



Pour entamer une réflexion sur le montage d'un projet de mobilité européenne ou internationale, les participants évoquent la possibilité de s'appuyer sur un **groupe de jeunes déjà constitué**, ce qui faciliterait les contacts et les relations entre jeunes.

Ils insistent sur le fait de bien **préparer les jeunes au retour**, notamment en prévoyant une **restitution** de leur expérience sous quelle que forme que ce soit (écrits, photos, vidéos...) et en se projetant sur l'après afin d'identifier les bénéfices apportés par le projet et ce que les jeunes peuvent **capitaliser pour la suite de leur parcours**.

► Concernant les professionnels

Les participants souhaitent en premier lieu **être accompagnés au montage de projet par une structure spécialisée dans la mobilité**. Ils indiquent également le soutien que peut apporter des réseaux locaux existants autour de la mobilité comme L'Moji dans la Loire ou le RJSI (réseau Jeunesse et Solidarité Internationale de l'Isère).

Ils s'accordent également sur le fait qu'il serait souhaitable **que les professionnels de jeunesse aient eux-mêmes vécu une expérience de mobilité**, qu'elle soit individuelle ou collective, afin de pouvoir en parler aux jeunes, leurs familles mais aussi à leurs collègues et à leur réseau professionnel.

Les participants émettent la proposition d'**intégrer le sujet de la mobilité dans les parcours de formation des professionnels** en contact avec des jeunes (travailleurs sociaux, animateurs...).

Le **partage d'expériences** entre professionnels est aussi pointé comme solution.

Ressources (non exhaustif)

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées :

- de structures qui peuvent vous orienter et/ou vous accompagner sur votre projet de mobilité européenne et internationale en région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- des structures qui sont intervenues lors des ateliers territoriaux et dont certaines peuvent également vous informer et vous accompagner dans votre projet de mobilité.

► Au niveau régional

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (Drajes)

Stéphane Bombrun, conseiller technique et pédagogique

04 72 80 67 30 - 06 60 69 79 12 - Stephane.Bombrun@region-academie-auvergne-rhone-alpes.fr

www.ac-lyon.fr

RESACOOOP, le Réseau Auvergne-Rhône-Alpes d'appui à la coopération internationale

mail@resacoop.org

Site Lyon (siège) :

04 72 77 87 67

Site Clermont-Ferrand :

04 73 31 84 13 - 07 66 41 71 46

<http://www.resacoop.org>

Exploraura, la cartographie régionale des acteurs de la mobilité internationale des jeunes

<https://www.exploraura.org/?Accueil>

Leslie Fardin, déléguée régionale de Cotravaux - cotravauxaura.cm@gmail.com



► **En Auvergne**

Concordia Auvergne

Laetitia Chevrot, déléguée nationale détachée en Auvergne

04 73 90 65 66 - dr.auvergne@concordia.fr

<https://www.concordia.fr/auvergne>

Caciaura - projet Études et Chantiers

Pauline Lorek, coordinatrice de projets

06 70 74 61 85 - 04 73 31 50 49 - caciaura.volontariats@gmail.com

www.aventureutile.org

► **En Isère**

Aaami (Association pour l'accompagnement des actions de mobilité internationale)

Corentin Debrosse, directeur

06 32 76 58 81 - association.aaami@gmail.com

<https://associationaaami.wixsite.com/associationaaami>

► **Dans le Rhône**

Concordia Rhône-Alpes

Géraldine Alfred, déléguée nationale détachée en Rhône-Alpes

04 72 60 97 56 - dr.rhone-alpes@concordia.fr

<https://www.concordia.fr/rhone-alpes>

Association Solidarité Afrique

Sandrine Delacour, coordinatrice

04 78 18 49 15 - solidafrique@gmail.com

<http://www.solidarite-afrique.com>

► **En Drôme-Ardèche**

Romans International

Patrick Girault, directeur

04 75 72 58 65 - contact@romans-international.fr

www.romans-international.fr

► **Dans la Loire**

Comité Ufcv de la Loire

Cyril Hortala, directeur

04 77 49 45 30 - cyril.hortala@ufcv-loire.fr

<https://ufcv-loire.fr>

NB: le Comité Ufcv de la Loire anime aussi L'Moji, le réseau départemental Jeunesse et solidarité internationale.

Acars

Mouhamadou Koné, éducateur de prévention spécialisée

04 77 42 81 10 - siege@association-acars.fr

www.association-acars.fr